

Info à la Une

Les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique méconnus des Français

78 %, c'est le pourcentage des Français qui ne connaissent pas les dispositifs mis à leur disposition pour la rénovation énergétique de leur logement.

78 %, c'est le pourcentage des Français qui ne connaissent pas les dispositifs mis à leur disposition pour la rénovation énergétique de leur logement.

Diminuer la consommation des bâtiments de 28 % d'ici à 2030 : le pari est loin d'être gagné ! Pour preuve, les résultats du baromètre annuel réalisé par Monexpert-renovation-energie.fr auprès de 2 098 Français (du 15 au 19 octobre 2018) révèlent que près de 80 % d'entre eux ignorent les aides dont ils pourraient bénéficier pour y parvenir.



Des démarches trop compliquées

Plusieurs freins existent pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Pour 77 % des personnes interrogées, ces travaux sont « trop compliqués à mettre en oeuvre », et seuls 41 % associent travaux de rénovation énergétique et financements par les pouvoirs publics. « Dans ce contexte, l'accès à une meilleure information sur les aides publiques comme le crédit d'impôt ou l'éco-prêt à taux zéro serait le premier levier pour que les particuliers entament des travaux de rénovation énergétique », estime Monexpert-renovation-energie.fr. Les difficultés des démarches administratives constituent également un obstacle pour 32 % des sondés.

Un budget moyen de 1 758 euros par logement

Cependant, 43 % des Français envisagent de réaliser des travaux de performance énergétique, notamment d'isolation des murs et de changement de système de chauffage. Ils sont d'ailleurs prêts à dépenser en moyenne 1 758 euros pour ces travaux, d'après le baromètre. 82 % estiment que ces travaux augmentent la valeur de leur logement et 85 % qu'ils permettent de réaliser des économies sur les factures d'énergie. « Aujourd'hui, la majorité des Français (61 %) a déjà réalisé des travaux de rénovation énergétique, en particulier le changement de fenêtres (42 %), l'isolation des combles (35 %) et l'isolation des murs (27 %) », relève Monexpert-renovation-energie.fr.